

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
198<sup>e</sup> année  
1<sup>er</sup> décembre 2022  
n° 41 / 7974<sup>e</sup>  
pages 2097 à 2152

## CHRONIQUE / Contrat de travail

La nature juridique du contrat de travail

> Grégoire Duchange

2108

### ÉDITORIAL

2097 19 bis, Fabrice Defferrard

### ACTUALITÉS

- 2103 Discrimination (steward): port d'une coiffure avec des tresses  
2104 Temps de travail (trajet): heures supplémentaires des salariés itinérants

### POINT DE VUE

- 2105 Les conséquences sur les tiers d'un suicide ou d'une tentative de suicide, en droit des assurances.  
Où en est la jurisprudence ?, Bernard Beignier et Sonia Ben Hadj Yahia

### ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2115 **Chronique:** Contrat de compliance, clauses de compliance, Marie-Anne Frison-Roche  
2118 **Panoramas:** Droit pénal, Gabriel Roujou de Boubée, Thierry Garé, Catherine Ginestet, Solange Mirabail et Emmanuel Tricoire  
2127 Droit des transports, Hugues Kenfack  
2134 **Notes:** La délégation adoptive polynésienne sous le regard de la Cour de cassation, note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 21 sept. 2022, Maxime Barba et Guillaume Millerioux  
2140 Le Conseil constitutionnel et la sécurité d'approvisionnement énergétique, note sous Cons. const. 12 août 2022, Noëlle Lenoir  
2143 L'appréciation des pouvoirs de gardien du propriétaire-passager d'un véhicule terrestre à moteur, note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 7 juill. 2022, Kevin Messang-Blansché  
2147 Mandat d'arrêt européen et droits fondamentaux: la contre-révolution en marche, note sous Crim. 10 mai 2022, Thomas Herran

### ENTRETIEN

- 2152 Jérôme Roux – RIP: la taxation additionnelle des superprofits ne constitue pas  
« une réforme relative à la politique économique de la Nation »

DALLOZ

Lefebvre Dalloz

31/35 rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,  
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,  
HÉLÈNE HOCH

#### CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,  
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

#### DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALLE DEUMIER

#### RÉDACTION

##### • DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (5403)

##### • RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (5379)

##### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

##### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

#### ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Mame-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92-ventes@dalloz.fr

Relations clients : Corinne ROUTIER, Responsable

Tél. : 01 41 05 29 62

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 959,74 € TTC

Étranger : 1 016,56 € TTC

Prix au numéro : 41,86 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Décembre 2022

#### Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié  
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal

Taux de fibres recyclées : 0 %

Prot : 0,08 kg/t

## ÉDITORIAL

Fabrice Defferrard

2097 19 bis



## ACTUALITÉS

### 2100 DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Étranger (séjour irrégulier): traitement médical contre  
la douleur, *CJUE 22 nov. 2022*

Blanchiment (bénéficiaires effectifs): accessibilité au  
grand public, *CJUE 22 nov. 2022*

Droit de l'Union européenne (adaptation):  
présentation d'un projet de loi

### 2102 DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Procédure pénale

Contrôle d'identité (Mayotte): constitutionnalité sous  
réserve du régime, *Cons. const. 25 nov. 2022*

### 2103 DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Discrimination (steward): port d'une coiffure avec des  
tresses, *Soc. 23 nov. 2022*

Temps de travail (trajet): heures supplémentaires des  
salariés itinérants, *Soc. 23 nov. 2022*



## POINT DE VUE

2105

Les conséquences sur les tiers d'un suicide ou d'une tentative de suicide, en droit des assurances. Où en est la jurisprudence ?  
par Bernard Beignier et Sonia Ben Hadj Yahia



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

2108

La nature juridique du contrat de travail  
par Grégoire Duchange

2115

Contrat de compliance, clauses de compliance  
par Marie-Anne Frison-Roche

### PANORAMAS

2118

Droit pénal  
octobre 2021 – octobre 2022  
par Gabriel Roujou de Boubée, Thierry Garé,  
Catherine Ginestet, Solange Mirabail  
et Emmanuel Tricoire

2127

Droit des transports  
septembre 2021 – août 2022  
par Hugues Kenfack

### NOTES

2134

La délégation adoptive polynésienne sous le regard de la Cour de cassation, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 21 sept. 2022*  
par Maxime Barba et Guillaume Millerioux

2140

Le Conseil constitutionnel et la sécurité d'approvisionnement énergétique,  
*note sous Cons. const. 12 août 2022*  
par Noëlle Lenoir

2143

L'appréciation des pouvoirs de gardien du propriétaire-passager d'un véhicule terrestre à moteur,  
*note sous Civ. 2<sup>e</sup>, 7 juill. 2022*  
par Kevin Messang-Blansché

2147

Mandat d'arrêt européen et droits fondamentaux : la contre-révolution en marche, *note sous Crim. 10 mai 2022*  
par Thomas Herran



## ENTRETIEN

2152

Jérôme Roux – RIP: la taxation additionnelle des superprofits ne constitue pas « une réforme relative à la politique économique de la Nation »

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)